



## Procès-verbal de la réunion du 2 décembre 2025

Du Conseil d'administration (C.A.) de l'Université du Troisième Âge Chaleur (UTACH)

Présences : Huguette Leclerc, Marielle Lagacé, Murielle Imbeault, Gilberte Godin, Patrice Godin.  
Michel Gauthier

Absence : Jocelyne Poirier

La présidente, Huguette Leclerc, appelle l'assemblée à l'ordre. Un seul point à l'ordre du jour : la révision des statuts et règlements.

Toutefois nous n'avons pas eu la possibilité d'aborder le sujet à l'ordre du jour étant donné que nous étions préoccupés par d'autres sujets de discussions qui nous semblaient plus importants de prime abord.

Entre autres, devrions-nous nous incorporer? Devrions-nous nous associer à la fédération des ainés et ainées francophones de la région de Belle-Baie?

Gilberte Godin accepte de s'informer auprès de Marcel Laroque, directeur général de l'Association francophone des ainées et ainés du Nouveau-Brunswick (AFAANB) et possiblement de l'inviter à la réunion du C.A. de janvier afin de définir les avantages et désavantages d'adhérer à leur association. Huguette Leclerc suggère de tenir une autre rencontre avec des représentants du Club Chal Baie (le club de l'âge d'or de Beresford) et en particulier avec Maryse Arsenault.

Patrice Godin propose qu'on se dote d'un manuel de procédures en plus de réviser les statuts et règlements. Suite à une controverse, Patrice retire sa proposition. Michel Gauthier reprend à son compte la même proposition, appuyée par Marielle Lagacé. Trois personnes votent pour la proposition. Trois autres s'abstiennent. Approuvée.

Dorénavant, lors de la réunion des membres, ceux-ci seront encouragés à échanger avec les personnes ressources de même qu'entre eux et elles. Le C.A. se chargera de l'animation.

On se rencontrera à nouveau le 12 ou le 13 janvier 2026.

Marielle Lagacé propose l'ajournement.

Secrétaire, Michel Gauthier